

## UNE SEMAINE DE MOBILISATION POUR LA CRÉATION D'UN CORPS D'AESH

Depuis le printemps dernier, les organisations syndicales SNETAP-FSU, CGT Agri, SUD Rural territoire, FOEA, CFDT EFRP, SEA UNSA ont mené, avec leurs homologues de l'éducation nationale une campagne pour que soit enfin mis à l'ordre du jour l'obtention d'un corps de fonctionnaire de catégorie B pour les AESH avec une pétition qui a recueilli à ce jour plus de 83 000 signataires, ce qui démontre le soutien total de toute la communauté éducative et au-delà pour les AESH.

En effet, ces personnels exercent leur métier avec professionnalisme et sont devenu·es un maillon essentiel permettant l'inclusion d'élèves en situation de handicap. Le métier d'AESH est une profession à part entière et les missions pérennes qu'ils et elles exercent ne font pas débat sur leur nécessité.

La situation à la rentrée 2025 a montré à quel point ce métier souffre d'un manque d'attractivité (multiplication des démissions, licenciements pour inaptitudes, ruptures conventionnelles) et le maintien dans la précarité (notamment par le non respect dans de trop nombreux établissements et régions de la note de service de 2024) de ces 140 000 agent·es n'est pas de nature à inverser la tendance.

Il est temps de donner un signal fort ! C'est pourquoi l'intersyndicale poursuit la campagne pour la création d'un corps de fonctionnaire de catégorie B pour les AESH aussi bien au niveau national qu'au plus près des lieux de travail.

Une demande d'audience a été adressée aux ministres employeurs : le ministre de l'Éducation nationale et de l'agriculture, pour porter la pétition, et les parlementaires ont reçu un argumentaire sur la création d'un corps de fonctionnaire de catégorie B pour les AESH.

**L'intersyndicale appelle l'ensemble des AESH et des personnels de l'éducation à se mobiliser dans les départements pendant la semaine du 15 au 19 décembre. Dans l'enseignement agricole public, elle rencontrera le 18 décembre le Cabinet de la Ministre, la DGER et le SRH afin de porter la création d'un statut.**

Ensemble, pour revendiquer la création d'un corps de fonctionnaire de catégorie B pour les AESH, chacun et chacune est invité à participer aux mobilisations décidées par les intersyndicales locales : rassemblements, heure d'information syndicale, grève...

Paris, le 10 décembre